

DHAHAK Brahim: *Entretiens dans l'atelier du peintre*. Recueillis par F. & H. Deva-
lière, Tunis, Cérés Éditions, 1999, 149 p. format 23,5x26, illustr.

Brahim Dhahak, né à Gafsa en 1931, semble "être né pour peindre et créer une œuvre que saluera l'avenir" (conclusion). Il manifesta tôt ses aptitudes pour le dessin. Celles-ci attirèrent l'attention du milieu artistique du Tunis des années cinquante, ce qui lui permit de suivre, à Rome, une formation classique. Il s'exerça à la fresque et à la mosaïque, et apprit l'art du graveur sur bois. À son retour à Tunis, il fit un passage dans l'enseignement, et se dédia à son art. Son originalité fut d'introduire dans le panorama artistique tunisien une technique nouvelle: la xylographie. Mais il pratique la peinture sur des supports divers : bois, toile, papier, carton ou isorel, ainsi que le crayon de couleur, la gouache ou même la mosaïque.

Son premier grand œuvre fut l'illustration de la geste hilalienne en gravure sur bois, dans le cours des années soixante-dix. Des masses sombres, striées de rares traits blancs qui font apparaître le dessin, se détachent, par contraste, sur un fond de teinte neutre. Au fil des ans, le fond du décor s'éclaircira. La masse sombre du dessin sera bientôt parcourue de nombreuses lignes blanches qui en préciseront les détails, comme dans *Les rouges queues* ou *La grive tunisienne* (1976, p. 114, 115), ou encore *Le butor étoilé* ou *L'étourneau* (1976, p. 118, 119). À la même époque, un *Cygne* resplendissant fera contraste, sa masse d'un blanc bleuté se détachant sur un fond aquatique sombre éclairé par une multitude de vaguelettes (1976, p. 121). Les couleurs finiront par envahir fond et dessin, celui-ci étant alors exprimé par de larges traits noirs (voir *Les chevaux*, p. 134-139..., ce qui nous donne l'occasion de signaler la valeur de Dhahak comme artiste animalier). Mais le premier style n'est pas oublié; en sont témoins *Le cavalier bleu* (1993, p. 138, 139), et le *Vaisseau du désert* (1997, p. 140-145). Ici, le trait blanc se borne à souligner l'essentiel. On n'oubliera pas que, dans la xylographie, ce qui apparaît en blanc a été évidé, ce qui doit donner masses ou traits noirs restant en relief pour être imprégnés d'encre et marquer le papier.

Le graveur n'a pas supplanté le peintre. Les divers styles se succèdent ou se côtoient avec parfois un mélange des genres, comme dans *La femme au plat de céramique* (1990, p. 132), évidemment parente des peintures des pages 40 et 41, œuvres des années 1992 à 1995. Mais, dans la variété des styles et la diversité des supports ou techniques picturales, l'on retrouve un geste de la main qui s'étend en longueur, coup de pinceau ou coup de burin, qui est comme la signature de l'artiste. Le graveur aurait-il déteint sur le peintre ? La série des peintures de Sidi Bou Saïd, que ce soit les vues d'extérieurs ou les scènes d'intérieur, fait toutefois quelque peu exception. Deux techniques se distinguent pourtant de l'ensemble de l'œuvre: les *Gouaches* et les *Crayon de couleurs*. Dans ces derniers surtout, s'exprime un relief moins sensible dans les autres œuvres (p. 70, 72, 73, 76).

La simple lecture de toutes ces remarques fera ressortir, je l'espère, la richesse et la variété du talent de Dhahak, quelle que soit la façon dont il s'exprime. Que les Éditions Cérés soient remerciées de nous en avoir donné un aperçu.

Charles MAYAUD

FRANÇOIS Véronique: *Céramiques médiévales à Alexandrie. Contribution à l'histoire économique de la ville*, Le Caire, I.F.A.O., 1999, 205 p. + 18 pl.

Dans une des dernières publications de l'I.F.A.O.: *Alexandrie médiévale*, 1, 4ème trim. 1998 (*IBLA* 1999/1, n° 183, p. 98), l'A. avait déjà donné un premier aperçu (p. 57-64) de l'importance du matériel archéologique constitué par les fragments de céramiques, de provenance et d'âges divers, retrouvés dans les dépôts de musées. Depuis longtemps mis au jour, ils sont privés de toutes les informations qu'aurait pu livrer le terrain au moment de la découverte. Mais ils ne sont pas pour autant dépourvus d'intérêt. La nouvelle publication ici mentionnée développe les renseignements que l'A. a pu en retirer, comme le manifeste le sous-titre de l'ouvrage. Il s'agit donc de tout autre chose que de la simple analyse de quelques tessons d'argile.

Un premier Chapitre décrit d'abord le contexte géographique général des découvertes: Alexandrie, "passage obligé entre Méditerranée et océan Indien", puis le contexte local, la provenance immédiate de ces débris de céramique: deux dépotoirs *intra muros*. Puis vient l'analyse minutieuse de chaque morceau répertorié: céramiques égyptiennes, syro-égyptiennes et perses (Ch. II), céramiques importées de Méditerranée occidentale et orientale, de mer Rouge et de Chine (Ch. III). Une importante "Conclusion" (p. 155-182) "dresse le bilan de l'inventaire des productions, par origines géographiques, périodes chronologiques et par volume". Des schémas et graphiques concrétisent ce bilan. L'A. en déduit également les "Indices d'une commercialisation de la vaisselle" (p. 164-183), exprimés graphiquement par une carte (p. 181), reprise de l'article cité plus haut (*loc. cit.* p. 63).

La Bibliographie donne une liste des abréviations, institutions ou publications auxquelles l'A. s'est référé. Une "Bibliographie historique" délimite le cadre de la recherche et une "Bibliographie céramologique" le cadre particulier de l'étude. L'importance de cette dernière en dit long sur le travail de l'A. Enfin, cinq pages de notations techniques (vocabulaire de description, glossaire) précèdent neuf pages de planches, dont trois en couleurs. (Le manque d'ordre dans la numérotation des sept premières est-il intentionnel ou dû simplement à une erreur de mise en page?).

Il est difficile de résumer l'apport des chap. II et III. Les diverses catégories de céramiques, regroupées selon leur lieu d'origine, l'époque de leur fabrication et leurs caractères techniques, sont étudiées toujours selon le même plan: un développement général descriptif de l'ensemble en question, suivi généralement d'une analyse précise de chaque pièce: catégorie, lieu de la trouvaille, forme, pâte, surface intérieure et extérieure, mesures diverses, avec référence aux planches d'illustration. Un non-initié peut être un peu perdu au milieu de tous ces détails, parfois très techniques, mais il a ici un exemple de la valeur que peut acquérir le moindre tesson de céramique pour qui sait le lire et le faire parler. Rien n'est indifférent pour un archéologue et, à sa suite, pour un historien; sans parler de la valeur artistique de certaines pièces comme cette fleur aux six pétales, alternativement rouge sang, bleu de cobalt et noir, qui orne la première page de couverture, surtout si l'on réalise que l'original ne mesure que 64 millimètres!

Ch. M.

GHAKI Mansour: *Les Haouanet de Sidi M'hamed Latrech* (Préface de M.-H. FANTAR), Tunis, Inst. National du Patrimoine, 1999, 247 p.

Il n'est peut-être pas inutile de préciser, pour les non-spécialistes, que le terme *haouanet* (sing. *hanout*) a été attribué, à la fin du siècle dernier, par A. BERBRUGGER (*Rev. Africaine* 1864, p. 391), à ces "grottes funéraires, creusées de main d'homme, dans les parois rocheuses", et qui sont nombreuses au Maghreb, particulièrement en Tunisie. L'intérêt de ces grottes, le plus souvent regroupées en nécropoles, comme c'est le cas de celles étudiées dans ce livre, est le témoignage qu'elles apportent non seulement de la culture d'un peuple d'une région à une époque donnée, mais de l'interpénétration des diverses cultures alors existantes. L'étude présentée ici concerne deux nécropoles distinctes, bien que proches l'une de l'autre, situées à la racine du Cap Bon, à quelques kilomètres de Bir Bou Regba, dans une région boisée qui forme les "avant-monts de la Grande Dorsale". Ces deux ensembles regroupent respectivement 57 et 18 *haouanet*.

L'ouvrage se divise en deux parties sensiblement égales. La première dresse le "Catalogue" des divers *haouanet* (Ch. I, p. 21-131); la seconde en fait l'"Analyse" (Ch. II, p. 133-217) et essaie d'en établir la datation (Ch. III, p. 219-234). Chaque *hanout* est décrit selon un schéma fixe: état, dimensions, peinture, décor architectural..., avec parfois un début d'interprétation des motifs décoratifs, le tout accompagné d'un croquis en projection verticale et horizontale. Cette description technique est accompagnée de reproductions en noir et blanc ou en couleurs, soit de l'aspect extérieur, soit de l'une ou l'autre peinture intérieure.

Selon l'Auteur, cette étude est la première à faire l'analyse systématique d'une nécropole (p. 14). Ses prédécesseurs, E. Deyrolle pour les *haouanet* du Cap Bon (1903-1904), Peyras pour ceux du nord-est tunisien (1991) et Monique Longerstay pour ceux du nord-ouest, se sont contentés (au moins, pour le moment, en ce qui concerne Mme Longerstay) de résumer "les données en une synthèse plus ou moins longue" (p. 14).

Reprendre les données du "Catalogue", ne fût-ce que dans les grandes lignes, nous entraînerait trop loin. On signalera toutefois la précision et la discrétion de l'A. à noter toutes les questions qui se posent, sans prétendre, à chaque fois, apporter une réponse précise. Marque du vrai scientifique qui n'avance que ce dont il est sûr. Le chapitre d'"Analyses" cherchera, bien évidemment, à aller plus loin. Dans un "Aperçu général sur les *haouanet*", l'A. place son étude dans un contexte beaucoup plus large qui nous fait remonter jusqu'à la présence de la racine *HNWT* en nabatéen. Au hasard des époques et des lieux, le terme peut signifier "boutique", "crypte", "chambre funéraire". Ces divers sens indiquent que le *hanout* est lié à une population qui, d'ailleurs, n'est pas nécessairement localement proche. La localisation des *haouanet* est en effet commandée par la présence, proche ou lointaine, de barres rocheuses affleurantes permettant les excavations. Mais, quelles sont les caractéristiques de ces populations? Dans le cas présent, "il s'agirait d'une population libyque qui, bien qu'en rapport avec le littoral punique, a conservé des spécificités dont les origines ne peuvent s'expliquer qu'en remontant l'histoire" (p. 139). On trouve des

haouanet dans tout le Maghreb. En Tunisie, ils se situent principalement "dans les régions montagneuses du Nord-Ouest, la région montagneuse de Sidi Zid et d'El Bhalil, l'intérieur du Cap Bon et les îlots en face de Monastir" (p. 140). Malheureusement, ces chambres funéraires ont été, pour la plupart, violées, et nous ne pouvons donc rien savoir ni sur la date de leur creusement, ni sur leur contenu, ni sur la durée de leur utilisation. Ce qui laisse en suspens la question de leur origine et des influences qui ont contribué à leur introduction au Maghreb. L'A. penche pour des influences puniques aux IIIe/IVe siècles av. J.C. (p. 143).

Une des grandes caractéristiques des *haouanet* de Latrech est leur diversité: taille, aménagements extérieurs et intérieurs, décoration... Faut-il y voir un indice des disparités sociales de leurs utilisateurs? du degré d'acculturation des groupes les uns par rapport aux autres? L'A. n'ose se prononcer de façon catégorique par manque de comparaison possible avec d'autres nécropoles. Son attention se tourne donc vers le décor soit gravé ou réservé, soit peint (p. 171-176). L'interprétation en est très délicate. Quelle signification donner aux colonnes avec ou sans chapiteau, surmontées ou non d'une niche? Pourquoi des niches isolées? Quant aux peintures, leur mauvais état de conservation en rend la lecture encore plus difficile: scènes de chasse, de combat, d'activités quotidiennes, personnages humains énigmatiques, animaux, éléments purement décoratifs, barques, mausolées... Les mieux conservés donnent quelques repères pour la datation, de même certains fragments de céramique (p. 224-234), mais qui ne remontent pas au-delà du IVe siècle av. J.C.

De nombreux points d'interrogation demeurent dans l'interprétation des *haouanet* de Sidi M'hamed Latrech; l'A. pense cependant pouvoir conclure grâce à sa longue familiarité avec ceux-ci (et d'autres semblables): "Parce qu'elle nous présente un mélange de données libyques, puniques et hellénistiques, la situation culturelle des *haouanet* de Latrech nous paraît illustrer une situation générale propre, à partir du IIIe siècle av. J.C., à la fois au territoire dit de Carthage, à tout le littoral nord-africain et à une partie de la Numidie" (p. 236). Il s'agit, certes, là d'un passé bien lointain, mais dont personne ne peut se désintéresser, car il fait partie intégrante de l'histoire de la Tunisie. Un grand merci à l'Auteur de l'avoir fait si brillamment survivre et avec une telle compétence.

Ch. M.

HONGROIS Marcel & Roselyne : *Artisanat libyen de Ghadamès, Derj et Sinaouen. Saint Just-Luzac, Mémoires, 1999, 176 p.* Préface de Christian HONGROIS.

À la source de ce livre se trouvent des enquêtes menées par les auteurs, entre 1949 et 1956, "à la demande de M. Lucien Paye, Directeur de l'Instruction Publique à Tunis" (Avant-Propos, p. 15). Photos, croquis, descriptions, ainsi que les études et ouvrages cités dans le texte, datent donc de cette époque (à quelques exceptions près). La question qui se pose au lecteur d'aujourd'hui est donc: Que reste-t-il de tout cela après un demi-siècle? Tout n'a certainement pas disparu. En sont la preuve les objets photographiés par Christian Hongrois des pages 72, 73, 125, 129, 133, 136, 137. Le recul dans le temps ne diminue en rien l'intérêt de cet ouvrage; car, s'il est

marqué par une époque, il reste le témoignage d'un passé et le soutien d'une mémoire qui méritent de ne pas disparaître.

Avant même le texte, on soulignera l'importance des nombreuses reproductions (photos ou dessins) en couleurs des objets qui ont fait la matière d'une analyse. Elles occupent quarante-trois pages du livre. Elles sont complétées, sur une quinzaine de pages, par des photos ou dessins en noir et blanc: photos d'artisans au travail, vues de lieux divers et cartes qui permettent une meilleure localisation des gens et des choses. La richesse d'une telle documentation n'échappera à personne.

Quant au texte, sa richesse est un peu déroutante, à première lecture. La présentation des données, très abondantes, se ressent des notes d'enquêtes qui en sont la source, où tout est relevé, à la suite, aussi bien les détails concrets de fabrication (matériau et gestes), de couleurs, d'usage, que réflexions immédiates des enquêteurs, ou particularités de vocabulaire, allusions à l'histoire ou à la préhistoire, citations des expressions ou invocations traditionnelles marquant l'insertion de tel ou tel objet dans la vie quotidienne, familiale ou individuelle, décryptage des symboles, etc. En fin de volume, un Glossaire permet de s'y retrouver dans les nomenclatures (p. 163-170). À cela s'ajoutent d'abondantes citations d'auteurs ayant étudié l'artisanat, à la même époque ou postérieurement, en Libye ou dans les pays limitrophes. En font foi deux pages et demie de Bibliographie (p. 171-173) nous conduisant jusqu'en 1999.

La documentation de cet ouvrage éminemment descriptif concerne successivement la poterie, la vannerie, la sparterie, le travail du cuir, les tuniques soudanaises, le tissage et le travail du bijou (p. 24-160). Le tout est présenté dans une édition très soignée sur papier glacé qui assure une reproduction parfaite des dessins et des photos, spécialement ceux et celles en couleurs. Que l'éditeur et les auteurs en soient remerciés !

Ch. M.

JA'IT Hichâm : *Fî l-sfra l-nabawiyya l. al-Wahy wa l-Qur'ân wa l-nubuwwa, Beyrouth, Dâr al-Talfî'a, 1999, 141 p.*

Dans cet ouvrage, l'A. se propose d'analyser, selon les principes scientifiques de l'histoire des religions et à partir du donné coranique, le rôle de Muhammad et la permanence de son dessein. Par une étude phénoménologique, il compare Muhammad aux autres fondateurs de religion (Confucius, Boudha, Zarathoustra, Mani, Moïse ou Jésus) et le Coran avec leurs livres saints.

Le Coran est un livre saint, dans lequel Dieu parle directement, et qui fut entièrement révélé sur une période de vingt ans. Le Coran établit une relation entre Dieu et l'homme par un retour aux racines. Deux étapes sont à distinguer: l'événement exceptionnel au départ (*al-tajallî, al-idrâk, al-takachhuf*) et la révélation organisée (*al-wahy*).

Le Coran est essentiellement ce que l'on doit écouter. C'est un événement de l'histoire qui symbolise l'au-delà de l'histoire et du monde. La vision qui est à sa source est différente du rêve ordinaire. Les visions du Prophète, dans le Coran, n'ont

pas une signification cachée à découvrir et interpréter, mais elles sont réalités vraies. Elles arrivent dans l'état d'éveil.

L'apparition et la révélation sont décrites en détail dans deux sourates : *al-Najm* et *al-Takwîr*. Le texte ne mentionne ni l'ange, ni la caverne d'al-Hirâ'. La révélation est un dit venant d'un envoyé de Dieu (*dhî quwwa* ou *chadîd al-quwwâ*, traduction arabe de « Gabriel, puissance de Dieu »). Il faut lui obéir. Avant la révélation, Muhammad menait une recherche spirituelle. Sa rencontre avec l'« Au-Delà » commence dans l'ignorance et la lutte avec le divin (*lâ ana bi-qîrî* : je ne veux pas prêcher), puis une purification. Le récit montre que Muhammad est un homme ordinaire (*ummî* veut dire prophète non biblique) et insiste sur le choix de Dieu.

Le Coran est la parole de l'envoyé venant de Dieu : la révélation a donc un intermédiaire. Le mot *wahy* peut désigner une parole extérieure ou une inspiration intérieure (*ilhâm* : influence sur l'instinct, la volonté et l'inconscient). Dieu, Très-Haut, est actif dans le monde et dans l'homme : la révélation est le moyen utilisé par Dieu pour conduire le monde. Mais la logique du Coran est contre l'apparition de Dieu lui-même. Il souligne le caractère unique de l'existence divine et manifeste une continuité du monothéisme primitif, au-delà du judaïsme et du christianisme.

Ce message a toutes les garanties pour susciter la crédibilité. La prophétie de Muhammad est rationnelle (*aqâlânî*) comme le Coran. Muhammad est un visionnaire. Ses extases sont réelles. Dieu se fait voir par ses signes ; après l'interruption des visions, l'inspiration vient dans le cœur de Muhammad. Ce dernier est semblable aux autres prophètes par l'absence de miracles. Il ne prédit pas l'avenir. Ses contemporains refusent que la révélation de Muhammad vienne de Dieu et l'accusent d'être devin (*kâhîn*), poète, mage ou possédé d'un djinn. Ils sont embarrassés devant le texte du Coran, le rejet de leurs dieux et la conversion de leurs contrées. Les djinns sont islamisés par le Coran et donc assujettis à Dieu et à son Prophète.

La réforme politique et sociale est secondaire vis-à-vis de la prophétie. La force de Muhammad vient du fait qu'il reçoit la révélation avec amour. Il en connaît la source et lui donne sa confiance. Il est humble devant celle-ci et obéit à Dieu. Il est patient et supporte la souffrance.

Tel est le contenu de ce premier tome. On suppose que le suivant (*Ala'ani l-Qur'ân*) répondra à deux questions qu'il pose encore. L'A. affirme (p. 28 et 78) qu'il est impossible de répéter la grande prophétie après son arrêt avec la mort de Muhammad, mais il n'en donne pas la raison. Quant au monothéisme primitif (p. 53), ne peut-on le mettre en relation d'une part avec le dieu thamoudéen qui est déjà *abtar* et d'autre part avec l'absence de la paternité mâle chez Muhammad ; Allah est le seul véritable Dieu parce qu'il n'a pas besoin de fils, il est autosuffisant (*ghani*). Fils suppose succession et héritage, donc mort. Celui qui noue des liens de parenté (*muhrik*) partage son identité.

Quelques remarques : À trois reprises (p. 64, 120 note 37 et 122 note 40), il est affirmé que l'Esprit-Saint est une invention (*ibtidâ'*) des chrétiens, d'Étienne ou de Paul. Pourtant, ils ne font que reprendre des passages de l'Ancien Testament, comme *Isaïe* 63, 10-11, *Psaume* 51, 13 ou bien *Sagesse* 1, 5 et 9, 17. Enfin, deux

détails : Les ailes des anges (p. 120, note 37) des artistes chrétiens viennent des représentations assyro-babyloniennes reprises par *Exode* 25, 20 et 37, 9, *Isaïe* 6, 2 et surtout 2 *Chroniques* 3, 11-13. Lue ne dit pas que Gabriel apparaît à Marie sous forme d'homme (p. 122, note 40). Les notes du livre, reportées en fin d'ouvrage (p. 111-139) n'évitent pas les répétitions avec le texte lui-même (70 pages).

La démarche de l'A. est cohérente, dans son souci de considérer le Coran comme un donné que la science contemporaine doit examiner. Il expose ses convictions avec rigueur, respect et bienveillance.

Jean Fontaine

PANZAC Daniel : *Les corsaires barbaresques. La fin d'une épopée, 1800-1820*, Paris, CNRS, 1999, 311 p.

Le but de cet ouvrage, tel que le présente l'Auteur dans son Introduction, est, à la suite des deux ouvrages de Salvatore Bono (p. 6-7), de replacer la course dans son contexte historique global, en la considérant tant du point de vue maghrébin que du point de vue européen : "Héros au Maghreb, pirates en Europe... Cette vision se doit d'être confrontée aux sources historiques". Pour bien cerner "la fin de (cette) épopée", il a fallu à l'A. prendre de la distance. C'est pourquoi les deux dates figurant dans le titre ne circonscrivent pas la matière traitée ni les événements rapportés. Elles occupent cependant une place particulière dans "ces trois siècles d'une histoire tourmentée et controversée". Le titre de la 1^{re} Partie est, sur ce point, symptomatique : "Une pratique séculaire: l'activité corsaire" (p. 11-112).

La course, "antérieure aux régence de l'époque ottomane", commence à se développer dès le XIV^{ème} siècle, réponse des villes côtières maghrébines à la Reconquista ibérique. Soutenus, au début, par la Sublime Porte, les gouverneurs des villes-ports devenues capitales, prendront stature de chefs d'États, s'affranchiront peu à peu de la tutelle ottomane et constitueront même leurs propres dynasties. L'activité corsaire ira peu à peu de pair avec l'activité diplomatique, et les différents traités conclus avec les puissances européennes contribueront à donner aux régence une dimension internationale. L'A. étudie ensuite les moyens matériels (navires) et humains (marins et soldats) au service de cette course (ch. 2) et des "campagnes corsaires" (ch. 3). Celles-ci ne revêtent pas seulement un caractère guerrier et même religieux (*jihad*), elles ont aussi une composante économique (ch. 4) par le butin pris (navires, cargaisons, esclaves) et par les redevances et la livraison de matériel (y compris poudre, canons et boulets) qui sont soutirés aux puissances signataires des traités, suite à la pression qu'elles font subir à ces dernières.

"Par ces apports massifs de numéraires, la course favorise l'usage des espèces monétaires au Maghreb..., permettant ainsi l'essor d'une classe de négociants et le développement d'une économie d'échanges au plan local et international" (p. 112). Cela fera l'objet de la II^{ème} Partie (p. 115-135).

Après une vue d'ensemble sur ce commerce à la fin du XVIII^{ème} siècle, l'A. montre comment l'on est passé "De la guerre de course au commerce maritime" (ch. 6) et à la constitution de "Flottes de commerce" (ch. 7) aux mains de négociants maghré-

bins (musulmans ou juifs) (ch. 8). Mais, se mettre en position de concurrence avec les puissances européennes, qui avaient jusqu'ici une place prépondérante dans ce commerce avec les régences, ne pouvait aller de soi. "Dans les années 1806-1812, cette politique volontariste commence à porter ses fruits... Mais rapidement la tendance s'inverse et, à partir de 1813, c'est manifestement l'échec de cette politique, qu'il importe d'analyser". Et ce sera la III^{ème} Partie : "L'échec final" (p. 212-273).

"La riposte de l'Occident" (ch. 9) fut de décourager la prise en main du commerce maritime par les Maghrébins. Cela eut pour effet de faire renaître la course et, dans le même temps, le durcissement des puissances européennes auxquelles s'étaient joints les États-Unis. L'esclavage barbaresque est unanimement condamné au Congrès de Vienne (1815) et l'Angleterre chargée de faire la police en Méditerranée. La flotte anglo-hollandaise bombarde Alger le 29 août 1816. Très rapidement, la course barbaresque est définitivement brisée et "l'équilibre entre l'Occident et l'Afrique du Nord définitivement rompu". "Le Maghreb reste face à lui-même" (ch. 10)... dans des situations de dépendance grandissante, économique et politique, vis-à-vis des puissances européennes" (Épilogue, p. 276). Et l'on sait comment, en 1830, la France profitera, ou prétextera, de cet état de fait pour s'imposer à l'Algérie.

L'A. fonde ses développements sur des données concrètes puisées dans des documents d'époque et des archives; d'où les chiffres, schémas et tableaux. Il reconnaît cependant, à différents endroits, que sa documentation est parfois fragmentaire, sur un même sujet concernant l'une ou l'autre des trois régences. Il ne peut donc s'y fier totalement pour établir des comparaisons et en tirer des conclusions valables. Les données fournies permettent cependant de se faire une idée objective - même fragmentaire - de la situation concrète, politique, économique ou militaire, en dehors de tout cliché partisan. Elles sont souvent accompagnées d'extraits de récits ou de correspondances qui viennent agrémente ce que les tableaux ou énumérations de chiffres peuvent avoir d'aride pour le lecteur. Il en est de même des illustrations (voir Table, p. 305) concernant pour la plupart les types de bateaux en usage d'un côté ou de l'autre, ou des vues d'époque (p. ex. le bombardement d'Alger, p. 239). Ces données concrètes ont aussi l'avantage de faire prendre conscience de l'interdépendance des régences et de l'Europe : les premières dépendent de celle-ci pour leurs navires, directement ou indirectement (construction, grément, voiles, etc.), et même pour l'armement (poudre, canons, armes diverses), pour les produits chimiques ou manufacturés; et celle-ci pour les produits locaux (céréales, huile, laine, cire, etc.) ou en provenance d'Afrique noire (poudre d'or). L'ouvrage se termine par plusieurs Annexes : Traités, Sources consultées, Index des noms de personnes, Index des noms de navires avec leur catégorie et leur nationalité (p. 279-303).

Pour expliquer la fin d'une activité qui a fortement marqué la vie et les mentalités des habitants du Bassin méditerranéen pendant cinq siècles, l'A., nous faisant profiter de ses connaissances historiques sur l'Empire ottoman, brosse un tableau de la course réaliste et dépassionné. Ce n'est pas que tout fut louable, d'un côté comme de l'autre, d'ailleurs. Mais une vue objective s'impose que l'on saura gré à l'A. d'avoir contribué à établir.

CH. M.

SFAR **Mondher: Le Coran, la Bible et l'Orient ancien.** Paris, Sfar (Édit. 1 rue Cassini, 75014), 2ème éd. revue et corrigée, 1998, 447 p.

"Cet ouvrage voudrait contribuer un tant soit peu à montrer l'importance décisive des religions et de la civilisation orientales anciennes dans la compréhension des grandes religions monothéistes en général et du Livre fondateur de l'Islam en particulier. Il est temps, en effet, que l'exégèse coranique rejoigne le mouvement de critique historique qui a bouleversé les études bibliques et accueille à son tour en son sein l'énorme matériel culturel et religieux exhumé et mis à notre disposition par des générations de découvreurs de nos ancêtres orientaux".

L'esprit qui a animé la rédaction du livre présenté ici est ainsi clairement défini dans les premières lignes de l'Introduction (p. 5), par l'Auteur lui-même, qui ajoute un peu plus loin: "Le matériel archéologique oriental récemment exhumé contient la clé d'une grande partie des énigmes non seulement de la Bible, ce qui a été déjà largement attesté, mais aussi du Coran, ce qui reste à faire, et c'est ce que nous essaierons de montrer" (p. 10). On ne peut que souscrire à une telle prise de position.

La démonstration en sera faite tout au long de onze chapitres (p. 21-247): I - La théologie royale trinitaire. II - L'idéologie de la guerre. III - L'Épopée de la Création. IV - Le Panthéon coranique. V - L'institution prophétique. VI - Genèse et rôle des divinités coraniques. VII - Le mystérieux voyageur céleste. VIII - L'Essence juridique du Religieux. IX - L'Éclipse de Dieu. X - Figures nergaliennes. XI - Ahmad, prophète manichéen. Ces chapitres sont composés d'un certain nombre de développements, plus ou moins importants, plus ou moins nombreux, qui se suivent dans un ordre plus thématique que logique. L'A. y reprend les grands thèmes et mythes mésopotamiens qui lui semblent corroborer sa thèse de départ, et les applique aux réalités ou passages coraniques qui, selon lui, en dépendent.

Occasionnellement, l'A. se réfère également aux réalités bibliques semblables ou proches des réalités coraniques envisagées. À ce sujet, je me permettrai deux remarques. La première concerne le principe de base selon lequel c'est la préoccupation du pouvoir politique qui est "source et contenu de la sacralité. Dieu devient alors le détenteur par excellence du pouvoir. Et c'est pour cette raison que le titre royal échoit automatiquement à Dieu" (p. 14). Il semble qu'un passage du 1er Livre de Samuel aille dans ce sens (8, 4-7): les Anciens d'Israël viennent demander à Samuel, qui n'est qu'un "Juge", de leur donner un roi "comme toutes les nations". YHWH accède à leur requête tout en considérant celle-ci comme un rejet de sa propre autorité: "Ce n'est pas toi qu'ils ont rejeté, c'est moi, ... ne voulant plus que je règne sur eux" (8,7). Est-ce la sacralité du pouvoir royal qui rejaillit sur le dieu, ou bien est-ce le roi qui participe à la sacralité divine en tant que substitut du dieu, comme semble le dire l'A. lui-même dans le 1er paragraphe de la p. 15, quand il parle de la "descente" sur terre de la prérogative royale des dieux? (p. 158-160). La place éminente tenue par le roi David dans toute la tradition judéo-chrétienne vient justement de ce qu'il a été le représentant très fidèle du Roi divin, à la différence des autres rois, à commencer par Salomon, qui cherchèrent à asseoir leur autorité sur d'autres dieux que YHWH. Il a mérité ainsi d'être le type même du Messie-Roi annoncé par les prophètes.

La seconde remarque est que l'A. semble prendre la Bible (le plus souvent uniquement l'Ancien Testament) comme un TOUT, oubliant que c'est un ouvrage composite et qu'on ne peut interpréter, par exemple, le Livre des Rois ou celui d'Ézéchiel comme on le fait pour le Livre de la Genèse, et réciproquement. Les temps ont changé, les mentalités ont évolué, les expressions et images employées sont peut-être les mêmes, mais elles ne disent pas exactement la même chose. C'est encore plus vrai lorsqu'on passe de l'Ancien au Nouveau Testament. Si le contenu sémantique de l'expression "Fils de Dieu", signalé par l'A. aux pages 200-201, reste très proche du Psaume 110 (109) et peut-être de Matthieu 26,64, il ne l'est plus du tout dans les textes postérieurs à la Résurrection. On pourrait en dire autant du "Jour de YHWH" ou "Jour du Seigneur" (voir p. 76). C'est là que l'on peut citer la très belle expression d'Annemarie SCHIMMEL à propos de Rûmî: "Le mot n'est qu'un nid pour l'oiseau 'Sens!'" (*L'incendie de l'âme*, Albin Michel, 1998, p. 60). On peut voir entre les textes une dépendance culturelle, mais pas nécessairement une continuité spirituelle, et encore moins théologique. Toute ressemblance dans la forme ne signifie pas obligatoirement dépendance dans le fond. Ce "hiatus" est justement ce que l'A. récuse dans ce qu'il appelle "le péché originel de l'exception biblique" (p. 6), mais qu'il revendique pour le Coran (p. 52).

Mais reprendre tous ces thèmes et mythes, les discuter un par un, comme le fait l'A. tout au long des chapitres, juger de la pertinence de leur application au Coran (ou à la Bible), nous entraînerait trop loin et est, de toute façon, hors de notre compétence. Le lecteur jugera.

Il reste qu'en parcourant ce livre, on ne peut pas ne pas être frappé par la vaste érudition de son auteur. Cela est sensible dans la bibliographie citée en fin de volume (p. 435-441), mais se reflète surtout dans les notes de bas de page, où l'on trouve mentionnés le Coran, la Bible, les épisodes biblico-coraniques (le plus souvent dans leur version coranique), les "Écrits intertestamentaires" apocryphes tels *La Vie d'Adam et Ève*, *Le Testament d'Adam à son fils Seth*, les *Chroniques* de Tabarî et de nombreuses études sur les légendes et mythes mésopotamiens répartis sur plus d'un siècle, etc. Mais cette diversité et multiplicité pose la question de leur interprétation selon leur nature, leur origine culturelle, leur date de composition. On ne peut mesurer à la même aune le récit des origines selon Genèse 1 à 3, selon la *Vie d'Adam et Ève* ou les récits de Création mésopotamiens. Ils ne sont pas sur le même plan. L'article de Jean Bottero: "Le modèle babylonien de la Genèse biblique" (*Studia Orientalia*, vol. 70, 1993, p. 21-27) est très clair à ce sujet. Les comparaisons relevées par l'A. ouvrent d'intéressantes pistes de réflexion, bien qu'elles ne doivent pas être poussées trop loin. Les conclusions qu'il en tire satisferont-elles tous ses lecteurs? Il est permis d'en douter.

Ch. M.